

Département du GERS

\*\*\*\*\*

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS D'ARMAGNAC



*Pays d'Armagnac*

## Extrait du registre des Délibérations du Comité Syndical du 30 novembre 2020

**Date de la convocation**  
25/11/2020

<b>Nombre de délégués</b>	<b>21</b>
<b>Nombre de présents</b>	<b>20</b>
<b>Nombre d'excusés</b>	<b>1</b>
<b>Nombre de procurations</b>	<b>0</b>
<b>Vote</b>	
- <b>POUR</b>	<b>20</b>
- <b>CONTRE</b>	<b>0</b>
- <b>ABSTENTION</b>	<b>0</b>

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

07/12/2020

Et publication le

07/12/2020

Date d'affichage

07/12/2020

L'an deux mille vingt et le trente novembre à 18h00, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle d'animation de Nogaro sous la présidence de M. Michel GABAS.

**Présents :** M. BARSACQ Franck, BEYRIES Philippe, BROSSARD Frédérique, CAILLAVET Isabelle, CAMAZZOLA Robert, DESJARDINS Lionel, DUBOS Patrick, DUCLAVE Jean, TUMÉLÉRO Hélène (suppléante de DUPRONT Didier), ESPERON Patricia, GOUANELLE Vincent, GABAS Michel, HAMEL Bernard, LABORDE Martine, MAURAS Marie-Claude, MELIET Nicolas, NETO Barbara, THIEUX-LOUIT Véronique, TINTANÉ Isabelle, TOUHE-RUMEAU Christian

**Excusé :** M. BOISON Maurice

**Procuration :**

A été nommé **secrétaire de séance** :

M. Jean DUCLAVE

### Délibération N°7 – 30/11/2020 – 8.8

Nature de l'acte : 8.8

Plan de financement de l'animation du DOCOB du site NATURA 2000 du réseau hydrographique du Midou et du Ludon – Année 2020

La délibération n° 12 du 13 octobre 2020 a validé le plan de financement prévisionnel de l'animation du DOCOB du site Natura 2000 du réseau hydrographique du Midou et du Ludon pour la période 2020-2021.

Après instruction du dossier par les services de la DDT du Gers, il convient d'ajuster le montant des dépenses éligibles retenues ainsi que le plan de financement.

Les dépenses prévisionnelles s'établissent comme suit :

<b>Postes de dépenses</b>	<b>Montant en € TTC</b>	<b>%</b>
<b>Prestations de services</b> Opérateurs techniques	48 700,00 €	90%
<b>Suivi/Coordination PETR</b> Temps de travail, déplacement, frais de gestion	5 325,77 €	10%
<b>COÛT TOTAL</b>	54 025,77 €	100 %

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

<b>Cofinanceurs</b>	<b>Montant en € TTC</b>	<b>%</b>
Etat – Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire	19 989,53 €	37%
Europe – FEADER 2014-2020 Mesure 7.6.3 du PDRR MP	28 633,65 €	53%
Autofinancement PETR	5 402,59 €	10%
Coût total	54 025,77 €	100 %

**Le Comité Syndical après en avoir délibéré par 20 voix Pour, 0 Contre,  
0 Abstention :**

- **APPROUVE** l'opération « animation du site Natura 2000 FR7200806 réseau hydrographique du Midou et du Ludon – Année 2020 » ainsi que son coût total ;
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel tel que présenté ci-dessus ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches, à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision

Ainsi fait et délibéré, les jours et mois  
et an susdits,  
Pour extrait conforme,

**Le Président,  
M . Michel GABAS**



A handwritten signature in black ink, appearing to be "M. Gabas".